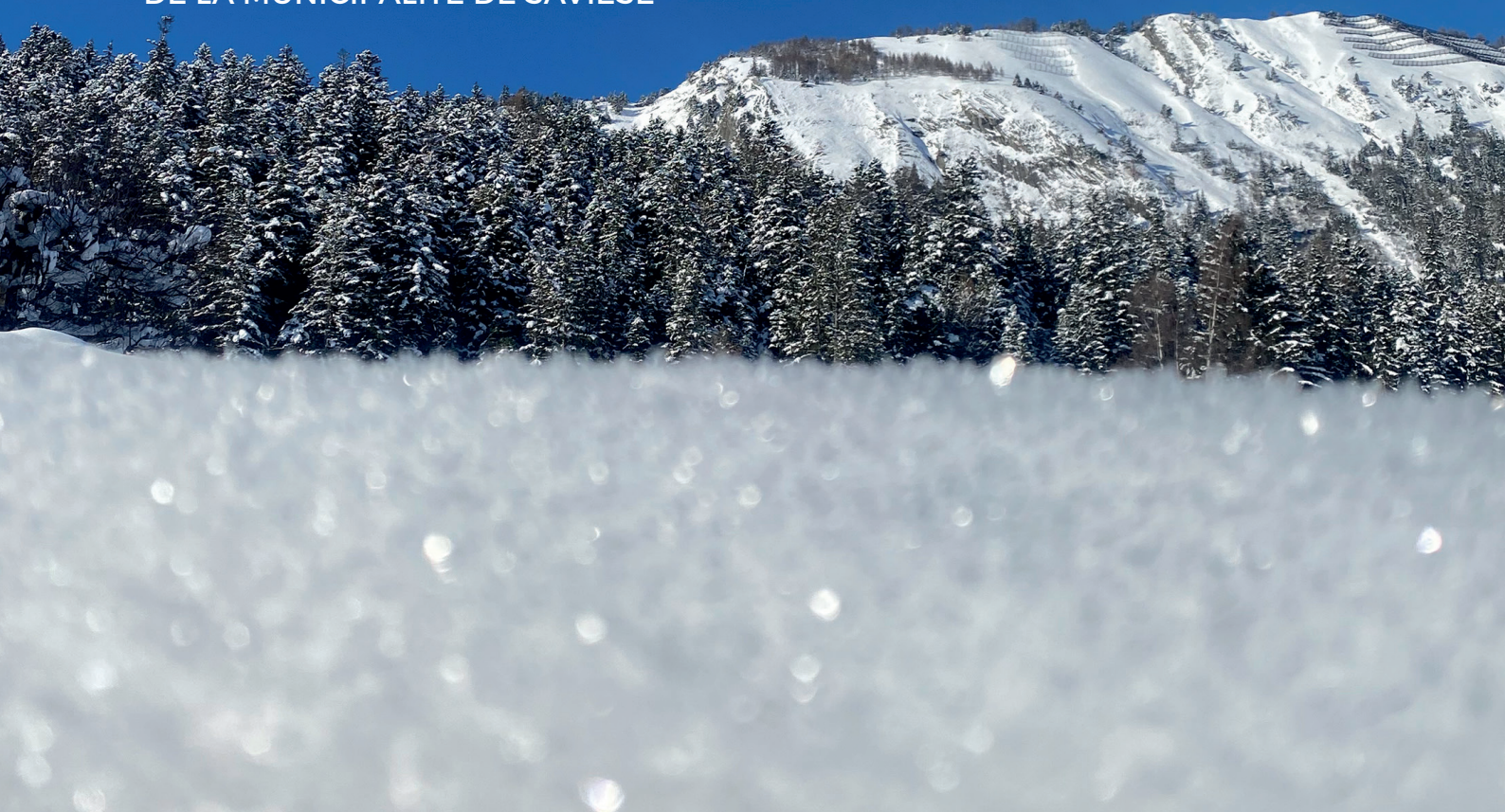


Savièse infos

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAVIÈSE



Bourgeoisie de Savièse

Un patrimoine vivant

Budget 2026

de la Bourgeoisie

Comptes 2025

de la Bourgeoisie



Sommaire

3 Edito

BOURGEOISIE DE SAVIÈSE

4 Nouvelles et projets

BOURGEOISIE DE SAVIÈSE

6 Budget 2026 & Comptes 2025

BOURGEOISIE, AGRICULTURE, VITICULTURE

12 Point sur la viticulture

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

14 Mobilité douce Nouveaux itinéraires

PROMOTION ÉCONOMIQUE, VIE LOCALE ET **SPORT**

16 Savièse en mouvement

ARTS, **CULTURE**, PATRIMOINE ET TOURISME

17 Culture saviésanne M^{me} Khany Santucci-Hamdaoui

CONVOCATION, **AGENDA**

18 Agenda des manifestations

CONVOCATION, **AGENDA**

20 Convocation Assemblée bourgeoisiale

Local de la Jeunesse Inauguration

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAVIÈSE

Édité par la Municipalité de Savièse - Rue de St-Germain 50, 1965 Savièse - 027 396 10 10 - administration@saviese.ch

#impriméervalais sur du papier FSC 100 %

Graphisme: cynic, Savièse. Mise en page: Gaëlle. Photo de couverture: Cynthia

Edito



Aline Héritier
Conseillère municipale

La Bourgeoisie de Savièse, un patrimoine vivant !

Il y a un an, la Commune et la Bourgeoisie de Savièse ont franchi une étape importante en clarifiant leurs relations et en désenchevêtrant leurs dossiers. L'objectif était simple: garantir transparence, autonomie et pérennité à chacune des deux institutions, tout en préservant leur collaboration au service du territoire.

La première assemblée bourgeoisiale autonome, tenue en mars 2025, a marqué concrètement cette évolution. Les comptes ont démontré une situation financière saine, renforcée par une gestion clarifiée et par de nouvelles bases contractuelles avec la Municipalité. Cette séparation constitue une opportunité: celle de valoriser pleinement le patrimoine bourgeoisial et d'en assurer la solidité à moyen et long terme.

Dans ce « Savièse informations », vous découvrirez les projets portés par la Bourgeoisie, les comptes 2025 et le budget 2026, ainsi qu'un éclairage particulier sur les vignes et les alpages, symboles vivants de notre identité. Parallèlement, la Municipalité vous présente un nouvel itinéraire de mobilité douce, une journée dédiée au sport et la nomination de la nouvelle cheffe du Service de la culture.

La Bourgeoisie est un héritage, mais surtout une dynamique d'avenir. Elle vit par son patrimoine, par ses projets et grâce à toutes celles et ceux qui contribuent à la faire évoluer et à en renforcer le rayonnement.



Nouvelles de la commission Bourgeoisie de Savièse



Bruno Perroud
Conseiller municipal

Sur le site de la Fédération des Communes Bourgeoises Valaisannes, il est décrit le rôle des Bourgeoisies :

«Elles ont un rôle important à jouer comme collectivités publiques. Elles demeurent en effet des corporations de droit public chargées de remplir des buts d'intérêt public en fonction de leurs moyens. A ce titre, elles constituent un corps indépendant des Communes, des Cantons et de la Confédération, avec un regard extérieur à cette hiérarchie. Dans leur rôle d'intermédiaires, les Bourgeoisies concilient les avantages de l'administration publique et ceux d'une gestion quasi privée.»

Elles incarnent la mémoire historique du pays et garantissent le maintien des racines locales auxquelles les citoyens de notre siècle sont de plus en plus attachés et qu'ils cherchent à renforcer. Elles restent ainsi le témoin et le garant de nos racines et de nos traditions.»

C'est dans cet état d'esprit que la commission a mené ses travaux, d'abord sous la présidence de M. David Luyet, notre ancien conseiller communal, à qui nous adressons nos vœux de prompt rétablissement et exprimons notre reconnaissance pour le travail accompli durant plus de dix années pour la collectivité publique, puis depuis l'été 2025, sous celle de M. Bruno Perroud qui lui a succédé au sein du Conseil communal.

La commission bourgeoise a développé en 2025 ses lignes directrices, validées par le Conseil, ainsi qu'un tableau de bord pour améliorer le suivi de la gestion des biens bourgeoisiaux. Le but est de rendre les finances bourgeoisiales plus autonomes pour relever les défis en lien avec le maintien du patrimoine dans 4 secteurs principaux :

- **Les alpages** par la poursuite des travaux d'assainissement du chalet d'alpage Tsanfleuron (mise aux normes pour la production du fromage, le stockage et la vente) et la réflexion pour le futur de cet alpage.
Par la rénovation de la toiture de l'étable de l'alpage de l'Infloria regroupant principalement les vaches de la race d'Hérens.

- **Le développement de l'agrotourisme** par la mise en réseau des acteurs de la viticulture, de l'agriculture et de la culture pour valoriser les produits locaux en favorisant la création d'évènements pour rapprocher les consommateurs des producteurs.
- **La gestion des forêts** par le suivi de l'exploitation des forêts bourgeoisiales avec le triage forestier du Cône de Thyon et notamment par la mise en valeur de ce bois pour l'utilisation de copeaux pour alimenter le chauffage à distance de St-Germain.
- **Les espaces de rencontre** des membres de la bourgeoisie notamment en transformant la récolte de la vigne du Clos de la Bourgeoisie (549m² et 40 cépages différents) pour élaborer du cognac. Le fruit de ce travail sera vendu dans un coffret « Bourgeoisie », spécialement confectionné par les ateliers de St-Hubert lors d'une journée spécifique.



Comment devenir bourgeois à Savièse?

Devenir bourgeois aujourd'hui, c'est notamment vouloir appartenir à une communauté, partager des valeurs, découvrir et faire vivre le patrimoine saviésan, partager des moments de convivialité.

L'assemblée bourgeoisiale est seule compétente pour octroyer le droit de bourgeoisie à toute personne domiciliée à Savièse depuis au moins cinq ans. Pour accéder à la Bourgeoisie, il faut être Suisse et au bénéfice du droit de cité cantonal valaisan. Les demandes sont à adresser à administration@saviese.ch

Budget 2026



Marie Zuchuat
Présidente

DE LA BOURGEOISIE

Le budget 2026 de la Bourgeoisie de Savièse présente des revenus de CHF 240'640 et des charges de CHF 100'530 qui font apparaître un excédent de revenus de CHF 140'110.

Les charges sont essentiellement constituées de celles de biens et services et autres charges d'exploitation ainsi que des amortissements. Ces charges concernent principalement les frais liés à l'exploitation des alpages et des bâtiments bourgeoisiaux. Les revenus sont générés par la location des biens bourgeoisiaux, par les différents contrats de DDP validés lors de la dernière assemblée bourgeoisiale ainsi que par la vente du terrain de la station d'ultra-filtration à la commune.

Concernant les investissements, ils portent sur la suite des travaux d'amélioration des locaux de production et de vente de l'alpage de Tsanfleuron avec, entre autres, une nouvelle alimentation électrique depuis l'hôtel du Sanetsch. Il est également prévu de modifier l'écurie en espace habitable selon le principe de construction en atelier et montage sur place.

Avec un total de revenus financiers de CHF 240'640 et un total de charges financières de CHF 68'150, le compte de résultat dégage une marge d'autofinancement de CHF 172'490. De plus, avec des investissements nets (négatifs) de CHF 19'840 en raison du financement presque total des investissements par des entités tierces et la commune, la Bourgeoisie de Savièse présente un excédent de financement de CHF 192'330.

Après comptabilisation des amortissements planifiés, CHF 32'380, le compte de résultat présente bien un excédent de revenus de CHF 140'110.





Compte de résultats échelonné

		COMPTE 2024	BUDGET 2025	BUDGET 2026
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	CHF	2'000.00	3'000.00	5'000.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	42'741.20	58'350.00	63'150.00
Amortissements du patrimoine administratif	CHF	49'551.09	36'300.00	32'380.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
Charges de transferts	CHF	-	-	-
Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	94'292.29	97'650.00	100'530.00
Revenus d'exploitation				
Patentes et concessions	CHF	1'038.00	1'050.00	1'100.00
Taxes	CHF	1'118.80	1'600.00	2'520.00
Revenus divers	CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
Revenus de transferts	CHF	-	-	-
Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	2'156.80	2'650.00	3'620.00
Résultat provenant de l'activité d'exploitation	CHF	-92'135.49	-95'000.00	-96'910.00
Charges financières	CHF	-	-	-
Revenus financiers	CHF	336'365.27	109'450.00	237'020.00
Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	336'365.27	109'450.00	237'020.00
Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	CHF	244'229.78	14'450.00	140'110.00
Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	244'229.78	14'450.00	140'110.00

Aperçu du compte de résultats et investissements

		COMPTE 2024	BUDGET 2025	BUDGET 2026
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	44'741.20	61'350.00	68'150.00
Revenus financiers	+ CHF	338'522.07	112'100.00	240'640.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	293'780.87	50'750.00	172'490.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	293'780.87	50'750.00	172'490.00
Amortissements planifiés	- CHF	49'551.09	36'300.00	32'380.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	244'229.78	14'450.00	140'110.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	39'624.59	170'000.00	140'000.00
Recettes	- CHF	38'300.00	160'000.00	159'840.00
Investissements nets	= CHF	1'324.59	10'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	19'840.00
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	293'780.87	50'750.00	172'490.00
Investissements nets	- CHF	1'324.59	10'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	19'840.00
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	292'456.28	40'750.00	192'330.00

COMPTES 2025



Marie Zuchuat
Présidente

DE LA BOURGEOISIE

Le compte 2025 de la Bourgeoisie de Savièse présente des revenus de CHF 69'461 et des charges de CHF 84'265 qui font apparaître un excédent de charges de CHF 14'805.

Les charges sont essentiellement constituées de celles de biens et services et autres charges d'exploitation (CHF 43'113) ainsi que des amortissements (CHF 38'152). En 2025, diverses réparations ont dû être effectuées, comme la remise en état des équipements photovoltaïques du chalet des Ertets, le bâchage provisoire du toit à l'alpage de l'Infloria ou encore la réparation de stores au Clos de la Bourgeoisie. De plus, des frais d'honoraires ont été réglés pour un montant de CHF 3'268 en lien avec le dossier du triage forestier de Lienne-Morge.

Les revenus d'exploitation de CHF 7'857 proviennent principalement de la redevance versée par Gstaad 3000 pour le droit à une source ainsi que de l'agrégation des nouveaux bourgeois tandis que les revenus financiers de CHF 61'604 sont issus de la location de biens et terrains bourgeoisiaux et de rentes liées à la conclusion de droits distincts et permanents (DDP).

Concernant les investissements, le montant brut se monte à CHF 30'362 et les recettes à CHF 1'860. Il en résulte un excédent de dépenses de CHF 28'502. Ces investissements se rapportent aux travaux d'amélioration des locaux de production et de vente de l'alpage de Tsanfleuron afin de répondre aux nouvelles normes en vigueur. Une partie des travaux a été réalisée en 2024 et 2025, mais pas la totalité comme prévu. Ces reports sont dus à l'obtention des autorisations de construire, à une redéfinition du projet et surtout au site qui est accessible plus tard dans la saison. En 2025, seule une subvention fédérale de CHF 1'860 a été perçue. Il est prévu que le parrainage COOP soit versé à la fin des travaux.

Avec un total de revenus financiers de CHF 69'461 et un total de charges financières de CHF 46'113, le compte de résultat dégage une marge d'autofinancement de CHF 23'348. En comptabilisant des amortissements pour CHF 38'152, le compte de résultat montre un excédent de charges de CHF 14'805. Après prise en compte de ce résultat, le capital propre de la Bourgeoisie s'élève à CHF 1'564'472 au 31.12.2025.

Le triage forestier Lienne-Morge fait l'objet d'une plainte pénale en raison de subventions indues.

Le Conseil d'Etat demande aux anciens membres du triage le remboursement global des surfaces subventionnées à tort, pour un excédent de CHF 2'071'258.78.

Selon les principes comptables, la répartition entre les entités n'étant pas encore déterminée, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la part incombant à la Bourgeoisie.



Le budget 2026 et le compte 2025 de la Bourgeoisie de Savièse, ainsi que les explications détaillées sont disponibles sur www.saviese.ch. Ces éléments seront présentés lors de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi 30 mars 2026 à 19h30 au Baladin.

Compte de résultats échelonné		COMPTE 2024	BUDGET 2025	COMPTE 2025
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	CHF	2'000.00	3'000.00	3'000.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	42'741.20	58'350.00	43'113.14
Amortissements du patrimoine administratif	CHF	49'551.09	36'300.00	38'152.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
Charges de transferts	CHF	-	-	-
Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	94'292.29	97'650.00	84'265.39
Revenus d'exploitation				
Patentes et concessions	CHF	1'038.00	1'050.00	1'038.00
Taxes	CHF	1'118.80	1'600.00	6'818.80
Revenus divers	CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
Revenus de transferts	CHF	-	-	-
Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	2'156.80	2'650.00	7'856.80
Résultat provenant de l'activité d'exploitation	CHF	-92'135.49	-95'000.00	-76'408.59
Charges financières	CHF	-	-	-
Revenus financiers	CHF	336'365.27	109'450.00	61'603.91
Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	336'365.27	109'450.00	61'603.91
Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	CHF	244'229.78	14'450.00	-14'804.68
Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	244'229.78	14'450.00	-14'804.68

Aperçu du compte de résultats et investissements

		COMPTE 2024	BUDGET 2025	COMPTE 2025
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	44'741.20	61'350.00	46'113.14
Revenus financiers	+ CHF	338'522.07	112'100.00	69'460.71
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Amortissements planifiés	- CHF	49'551.09	36'300.00	38'152.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	14'804.68
Excédent de revenus	= CHF	244'229.78	14'450.00	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	39'624.59	170'000.00	30'362.25
Recettes	- CHF	38'300.00	160'000.00	1'860.00
Investissements nets	= CHF	1'324.59	10'000.00	28'502.25
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	293'780.87	50'750.00	23'347.57
Investissements nets	- CHF	1'324.59	10'000.00	28'502.25
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	5'154.68
Excédent de financement	= CHF	292'456.28	40'750.00	-

Point sur la viticulture



Bruno Perroud
Conseiller municipal

Le secteur viticole était menacé par le manque de consommation de vin. Les acteurs publics principaux pour la gestion de cette crise sont la Confédération et le Canton. Les orientations prises vont vers l'arrachage des vignes.

La Confédération aurait le moyen de freiner les importations de vin étranger, mais le Conseil fédéral n'en veut pas. Toutefois, le Parlement fédéral a accordé un crédit supplémentaire pour des mesures d'arrachage de vignes avec un cofinancement cantonal, ainsi pour chaque franc investi par le Canton, le financement fédéral s'élèverait à CHF 1.50.

En Valais: Le Conseil d'Etat a modifié l'ordonnance sur la vigne et le vin principalement de la manière suivante:

- Les vignes non taillées au 30 avril sont désormais considérées comme abandonnées. Le constat fait l'objet d'une décision d'obligation d'arracher dans les 30 jours. Si la vigne est taillée et remise en production avant l'échéance de ce délai, elle est considérée pendant l'année en cours comme mal entretenue, tout comme les vignes qui n'ont pas été ébourgeonnées et palissées avant le 30 juin. Les raisins issus des vendanges de ces vignes ne pourront pas être encavés en qualité AOC
- La possibilité de cultiver du raisin de table sur les parcelles viticoles plus exploitées.
- La déclaration de l'état de crise pour faciliter la négociation des contrats de bail.

Le **Conseil d'Etat** a aussi précisé les règles en cas de déréliction de vigne à une commune comme suit :

- La commune est libre de refuser la déréliction. Dans ce cas, la vigne est qualifiée de bien sans maître.
- Si la Municipalité accepte d'en devenir propriétaire, les charges et obligations existant au moment de l'acte de déréliction demeurent à la charge de l'ancien propriétaire.

Le **Grand Conseil** valaisan en mars aura décidé sur 3 mesures, soit:

- La promotion des vins «Action 200 pour 1000» avec un budget de CHF 1 mio et un cofinancement d'un montant équivalent par la profession.
- L'arrachage volontaire pour lutter contre la flavescence dorée avec un budget de CHF 0.75 mio et une contribution des communes à hauteur de 25% de la part cantonale (CHF 187'500). L'indemnité de CHF 3.00/m² de surface arrachée avec la fin de la mesure au 31.12.2026.
- Le groupe agricole demande au parlement une enveloppe de CHF 10 millions part cantonale pour l'arrachage de vignes et une participation des communes sites de CHF 2.5 millions.

Au niveau communal, en fonction des décisions fédérales et cantonales, la Commune devra participer au financement de l'arrachage des vignes. Les modalités sont définies par le Canton sur ce lien:

<https://www.vs.ch/web/sca/aides-arrachage>

Pour les vignerons ou encaveurs concernés par l'arrachage, il est recommandé de consulter le site internet de l'office de la viticulture et d'agir rapidement pour bénéficier des soutiens financiers à l'arrachage.

Afin de préserver une partie du vignoble, la Commune a maintenu l'application «Vignoble Savièse». Il est possible d'utiliser cette bourse d'échange pour annoncer la vente d'une parcelle ou le souhait d'en acheter une. Toutefois, le soutien financier pour le financement de l'acte n'est plus en vigueur.

La Commune a aussi encouragé la création d'une association des encaveurs saviésans lors d'une séance spécifique avec les encaveurs. Cette association pourrait être le lien entre les projets touristiques de la commune et la mise en valeur des produits locaux lors des événements comme:

- le Muscat en fête,
- lors de venues de nombreux camping-cars sur la place des Binii.
- par la création d'évènements sur les alpages.

L'ensemble de ces mesures ont pour objectif de rapprocher le consommateur du producteur.

Quant aux vignes acquises par la Commune pour le projet de remaniement parcellaire, celles-ci sont vendues, échangées ou entretenues momentanément par la Commune. Elles pourraient également servir de compensation écologique pour le développement d'autres aménagements communaux.



Enfin le meilleur moyen de soutenir les viticulteurs et encaveurs de Savièse est de prendre l'apéro avec du vin local.

Itinéraires de mobilité douce



Lucien Pignat
Conseiller municipal

Dans le cadre d'un concept plus général sur la mobilité, la Commune de Savièse est en train de développer des itinéraires de mobilité douce. Mais qu'est-ce que la mobilité douce? C'est le fait d'effectuer un déplacement, quelle qu'en soit la raison, à pied, à vélo, électrique ou non, ou encore avec une trottinette ou semblable.

Dans le cas présent, l'idée est de créer des itinéraires sécurisés pour les vélos, qu'ils soient électriques ou « musculaires », entre les différents villages de la commune et le centre scolaire de Moréchon. Dans le cadre de ce concept et de l'analyse de la situation, la Commission communale « Aménagement du territoire et Mobilité », accompagnée d'un bureau d'ingénieurs, s'est en effet rendue compte que les usagers les plus vulnérables, et donc à considérer en première ligne, étaient les élèves souhaitant se rendre à l'école à vélo.

Les objectifs que ces itinéraires souhaitent atteindre sont les suivants :

- Développer la mobilité multimodale sur la commune;
- Offrir des itinéraires sécurisés pour les différents utilisateurs, en particulier les vélos;
- Encourager les écoliers à circuler à vélo et diminuer le trafic motorisé aux abords des écoles;
- Eviter les conflits avec le trafic motorisé sur les routes principales;
- Améliorer la tolérance entre les différents types de mobilité;
- Diminuer à terme le trafic motorisé pour les trajets intercommunaux;
- Proposer des itinéraires adaptés aux vélos musculaires et aux vélos électriques.





Concrètement, un premier itinéraire vélos Drône – St-Germain, passant par la rue du Caveau, les routes de Zampelet et Oure, puis la rue du Stade, et arrivant à la zone sportive d'Oure, a été signalisé en 2025.

Un second itinéraire vélos est en cours de réalisation entre Ormône et St-Germain. Celui-ci emprunte la rue des Rois-Mages, les routes de Granfin, de Champlan, puis du Caro pour arriver au centre scolaire de Moréchon.

Un troisième itinéraire vélos est prévu pour l'année prochaine, entre Chandolin et St-Germain. L'analyse des routes à emprunter est en cours par un bureau d'ingénieurs spécialisé et la Commission communale « Aménagement du territoire et Mobilité ».

Il ne s'agit pas de gros aménagements, mais d'orienter les cyclistes hors des routes cantonales et principales. Ça et là des bandes jaunes sur le bord de route, des Pole Cone, ou une bande cyclable accompagnent la signalétique officielle pour les vélos mise en place, des panneaux rouges. Ces panneaux devraient bientôt être accompagnés d'une signalétique plus attractive et visible, les réflexions à ce sujet étant toujours en cours.

Un aménagement un peu plus conséquent est en cours de réalisation au sud du giratoire de la route cantonale à Ormône. La présélection pour les véhicules roulant de Sion/Roumaz voulant s'engager sur la route de Granfin est déplacée de quelques mètres au sud afin de laisser de la place pour un espace sécurisé pour les cyclistes arrivant de Granfin et souhaitant tourner à gauche et s'engager sur la rue des Rois Mages en direction du village d'Ormône.

Les deux premiers itinéraires seront inaugurés le 18 avril à midi dans le cadre de la manifestation « Savièse en mouvement: Journée sport et mobilité douce ». Le programme détaillé de cette journée est visible ci-après.

Il est enfin précisé que ces itinéraires vélos sont uniquement des propositions de tracé et qu'ils peuvent tout à fait également être parcourus par des piétons.

Savièse en mouvement



Nathalie Lamon-Courtine
Conseillère municipale

Samedi 18 avril 2026

La commune de Savièse vous donne rendez-vous le samedi 18 avril 2026, de 9h à 15h, sur la Place Rouge, pour une grande journée placée sous le signe de l'activité physique, de la découverte et de la convivialité. Petits et grands sont invités à venir bouger, essayer et partager un moment festif au cœur du village.

Parmi les temps forts de la journée, le Padel sera à l'honneur: des initiations se dérouleront de 10h à 12h, suivies à 12h de l'inauguration officielle autour d'un apéritif offert par la Municipalité. À 12h30, place à un match d'exhibition durant 1h avec la présence des doubles championnes suisses Gaëlle & Lucie Rey. Tout cela est organisé sous l'égide de «Padel Academy».

Dans le cadre de la partie officielle aura lieu l'inauguration des itinéraires de mobilité douce Drône - St-Germain et Ormône - St-Germain.

Les amateurs de deux roues pourront participer le matin à un cours Famille Pro Vélo au départ de la Place Rouge. D'une durée d'environ trois heures (9h à 12h), cette activité se fera sur inscription (via www.planclimatsionregion.ch, sous Tour des communes 2026) et sera payante. Ce cours permet de découvrir la mobilité douce à vélo en famille (enfants dès 6 ans). Il combine un apport théorique et une mise en pratique accompagnée, pour apprendre à circuler à vélo en toute sécurité.

Plusieurs sociétés locales se joignent à l'événement pour proposer démonstrations, rencontres et découvertes: Tennis-Club, UHC Eagles, Ski-Club, Savièse Olympia, Karaté Club Okinawa ainsi que Les Samaritains.

Une petite restauration ainsi qu'une animation musicale viendront compléter cette journée qui se veut avant tout chaleureuse et rassembleuse.

**Venez nombreux célébrer
«Savièse en mouvement»!**

Les terrains de Padel sont dès à présent disponibles au prix de CHF 50.00 pour 1h30 de jeu. Ils peuvent être réservés à partir du site de la Commune sous Infrastructures ou directement sur www.tcsaviese.ch.



Le nouveau visage de la Culture saviésanne

Dès le 1^{er} juillet 2026, M^{me} Khany Santucci-Hamdaoui prendra la direction du Service de la culture et assumera également la fonction de Directrice du Baladin. Elle succède ainsi à M. Devanthéry.

À l'issue d'un processus de recrutement exigeant, le Conseil communal a choisi une personnalité alliant expérience de direction, vision stratégique et sensibilité artistique. Cette nomination s'inscrit dans la continuité du travail engagé ces dernières années, tout en ouvrant une nouvelle étape pour la culture à Savièse. L'ambition demeure claire: renforcer le rayonnement du Baladin et proposer une offre culturelle vivante, accessible et profondément ancrée dans notre Commune.

Depuis 2013, M^{me} Santucci-Hamdaoui dirige la Fondation Maison Visinand à Montreux, qui regroupe le Théâtre Montreux Riviera et l'Espace culturel Maison Visinand. Elle y assure la conduite stratégique, artistique et financière de l'institution, développe des programmations exigeantes et accompagne des équipes pluridisciplinaires.

Titulaire d'un *Diploma of Advanced Studies* (DAS) en gestion culturelle (UNIL-UNIGE), elle dispose de compétences reconnues en management culturel et en politiques publiques. Son parcours est également marqué par une carrière de comédienne professionnelle et un engagement actif au sein du réseau culturel romand.



Son arrivée constitue une belle opportunité pour poursuivre le développement d'une politique culturelle cohérente, ambitieuse et fidèle à l'identité saviésanne.

Agenda des manifestations

30 mars 2026	ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE Théâtre Le Baladin
1 ^{er} avril 2026	NÉ POUR LIRE Bibliothèque communale
10 avril 2026	CARMEN Théâtre Le Baladin
12 avril 2026	LOTO - UHC EAGLES Halle des Fêtes
16 avril 2026	BALADE DES TRADITIONS Place de la Maison de Commune
18 avril 2026	SAVIÈSE EN MOUVEMENT Place Rouge
18 avril 2026	VISITE COMMENTÉE FOCUS Espace d'exposition de la collection communale
19 avril 2026	LOTO - LA BOULE SAVIÉSANNE Halle des Fêtes
19 avril 2026	TRIAL MOTO - CHAMPIONNAT VALAISAN Place de Binii
22 avril 2026	TRAVERSÉE DU TUNNEL DU PRABÉ Mayens de la Zour
23 avril 2026	CAFÉS-RENCONTRES Local de la jeunesse
29 avril 2026	COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX Halle des Fêtes
30 avril 2026	BALADE DES TRADITIONS Place de la Maison de Commune
30 avril 2026	CAFÉS-RENCONTRES Ludothèque
2 mai 2026	RACONTE-MOI SAVIÈSE & INAUGURATION LOCAL DE LA JEUNESSE Centre scolaire de Moréchon
5 mai 2026	BALADE DES TRADITIONS Place de la Maison de Commune
8-9 mai 2026	LECTURES AVEC LES CABOTINS Espace d'exposition de la collection communale



Du 18 avril au 28 juin
visitez, du jeudi au dimanche,
de 14h à 18h, l'exposition
de l'artiste peintre
Françoise Allet.



Jusqu'au 26 juillet, visitez, du jeudi au dimanche, de 14h à 18h, l'exposition temporaire focus « Multiples uniques »

Retrouvez les informations complémentaires (horaires) et les dates des lotos et des manifestations locales sur www.saviese.ch > manifestations



14-15-16 mai 2026	CAVES OUVERTES
14 mai 2026	CAVES OUVERTURES - AFTER NAVETTE St-Germain Centre
21 mai 2026	CAFÉS-RENCONTRES Ludothèque
22-23 et 24 mai 2026	FESTIVAL FFDCC ET AMICALE DU RAWYL Halle des Fêtes avec cortèges à St-Germain
30 mai 2026	FÊTE INTERCULTURELLE «VILLAGES DU MONDE» Halle des Fêtes
31 mai 2026	CONCERT CHŒUR LA CÉCILIA ET CHŒUR DE LOURDES Eglise paroissiale
13 juin 2026	MARCHÉ ARTISANAL EMS de Zambotte
15 juin 2026	ASSEMBLÉE PRIMAIRE Théâtre le Baladin
18 juin 2026	CAFÉS-RENCONTRES Ludothèque
19 juin 2026	VISITE COMMENTÉE FOCUS Espace d'exposition de la collection communale
20 juin 2026	100^e ANNIVERSAIRE FANFARE ÉCHO DU PRABÉ Place de la Maison de Commune
26 juin 2026	VISITE COMMENTÉE FOCUS Espace d'exposition de la collection communale
26-27 juin 2026	TOURNOI POPULAIRE DE FOOTBALL Stade de football
31 juillet 2026	VEILLÉE DE LA FÊTE NATIONALE Halle des Fêtes
21 août 2026	SOIRÉE CONCERT FANFARE ÉCHO DU PRABÉ Halle des Fêtes
19 septembre 2026	MUSCAT EN FÊTE Place de la Maison de Commune
14 décembre 2026	ASSEMBLÉE PRIMAIRE Théâtre le Baladin

Assemblée bourgeoisiale



Lundi 30 mars 2026

Théâtre le Baladin à 19h30

L'ORDRE DU JOUR

1. **Procès-verbal** de la dernière assemblée
2. **Présentation des comptes 2025**
3. **Rapport de l'organe de révision**
4. **Approbation des comptes 2025**
5. **Présentation du budget 2026**
6. **Approbation du budget 2026**
7. **Présentation - l'avenir des alpages et de la viticulture**
8. **Divers**

Les messages introductifs sur les comptes 2025 et le budget 2026 de la Bourgeoisie, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 31 mars 2025 sont consultables sur le site www.saviese.ch ou auprès du secrétariat communal pendant les heures d'ouverture du guichet.

Local de la jeunesse Inauguration

Samedi 2 mai 2026

La Municipalité de Savièse et l'animation socioculturelle de Savièse inaugurent le nouveau local jeunesse de «La Cóbla» le samedi 2 mai 2026, dans la cour d'école de Moréchon 2, de 11h à 19h. Une partie officielle se tiendra à 11h30. Vous pourrez ensuite découvrir ce nouveau local à disposition de la jeunesse saviésanne ainsi qu'un riche programme allant de l'atelier de doublage cinéma aux activités de bricolage. La journée sera entrecoupée de plusieurs concerts avec des artistes régionaux confirmés ou émergents. Possibilité de se restaurer sur place.



Nous vous attendons nombreux!